



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SETE**

Séance du Lundi 27 Janvier 2020 à 14 heures 30

COMPTE RENDU

En l'absence du Maire, Président, la Vice -Présidente dûment mandatée par délibération du conseil d'administration du 16 mai 2014 a la charge de présider la séance.

Et constate l'absence excusée de :

- Monsieur François COMMEINHES, Président, ayant donné pouvoir,

Et celle de :

- Madame Virginie ANGEVIN, membre élu du conseil municipal,
- Madame Marion JEANNE, conseillère municipale
- Madame Geneviève COINDOZ, représentant l'Union Locale des Syndicats F.O de Sète et du Bassin de Thau
- Madame Marie-Josée CAUSSEGAL, représentant la Croix Rouge,
- Madame Céline SENEGAS, représentant Habitat Jeunes du Bassin de Thau,

La présence de 7 membres restants,
Pour un total de 8 votants.

Le quorum étant respecté, la Vice -Présidente déclare la séance ouverte et, après approbation du compte rendu du dernier conseil d'administration, débute l'examen des questions portées à l'ordre du jour.

1/. Compte-rendu des décisions prises par la Vice -Présidente du CCAS sur délégation du conseil d'administration.

Madame GIZARDIN, Vice-Présidente du CCAS, fait un point sur les demandes d'aides et de domiciliations en cours.

2/. Tarification des repas servis dans les foyers restaurants pour les usagers n'ayant que l'aide financière du CCAS. Modificatif.

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.



3/. Budget primitif du CCAS. Exercice 2020.

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

4/. Convention d'objectif et de financement avec la CAF de l'Hérault " contrat local d'accompagnement à la scolarité " Gabino et Villefranche 2019-2020.

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

5/. Attribution du marché relatif à la réservation de 6 berceaux en structure Multi-Accueil petite enfance.

Après lecture du projet,

A l'issue du vote la délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ensemble des questions portées à l'ordre du jour ayant été examiné, la séance est levée à 15 heures 15.

Sète, 29 Janvier 2020

La Vice-présidente du C.C.A.S

Jocelyne GIZARDIN